



PRIMARETTE

M BULLETIN N I C I P A L



n° 22



2009

SOMMAIRE

Page 1 :	Couverture : Photo Dominique VAURS
Pages 2 et 3 :	Le mot du maire
Pages 4 et 5 :	Votre nouveau Conseil Municipal : Que fait-il ? (extraits des réunions du conseil municipal)
Page 5 :	Etat Civil de l'année
Page 6 :	Qui vous représente ? Les commissions communales et de la Communauté de Communes (CCPB)
Page 7 :	« Trombinoscope » du Conseil Municipal, Composition bureau CCTB
Pages 8 et 9 :	Finances, le budget de la Commune
Pages 10 et 11 :	Les Ecoles
Pages 12 et 13 :	R.A.M., Assistantes Maternelles agréées
Page 14 :	Circulation, Voirie, Ados
Page 15 :	Les Fils d'Argent
Pages 16 et 17 :	le Sou des Ecoles
Page 18 :	A.S.T.A.
Page 19 :	FNACA
Pages 20 et 21 :	Comité des Fêtes
Pages 22 et 23 :	Football, le F.C.C
Pages 24 et 25 :	APPNV
Page 26 :	ALTFER
Page 27 :	Téléthon 2008
Page 28 :	A.C.C.A.
Page 29 :	ADMR
Page 30 :	Les Conscrits
Page 31 :	Calendrier des Associations
Page 32 :	Infos Utiles



Le Mot du Maire

L'année 2008, une nouvelle équipe élue, mise tout de suite au travail, chacun a pris ses repères dans les dossiers.

Les premières réunions ont été consacrées à la mise en place du conseil municipal et au vote du budget, une tâche essentielle de notre commune, certes complexe et technique.

Vous trouverez les nouvelles commissions et les résumés de nos différentes réunions ainsi que des informations relatives à notre commune.

Nous avons repris les dossiers importants de l'ancienne mandature :

- L'approbation du PLU,
- la rénovation de notre salle des fêtes.

Maintenant, nous lançons nos projets. Nous n'aurons pas de très grands projets, car vous pourrez le constater dans les pages budget, notre salle des fêtes et les aménagements autour : parking, réfection des escaliers, l'enrochement et le rétrécissement de la chaussée à l'entrée ouest du village pour des raisons de sécurité nous ont coûté pour les années à venir.

La reconquête de la qualité de l'eau est une préoccupation majeure. Tous les concitoyens sont concernés. Des efforts importants sont déjà entrepris.

Aujourd'hui, chaque foyer non relié à un réseau collectif doit assurer lui-même le traitement de ses eaux usées de manière efficace. On parle alors d'assainissement non collectif. La majorité de ces installations fonctionne bien. Cependant, elles doivent être surveillées et entretenues voire réhabilitées si nécessaire.

Pour répondre aux exigences de la loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 et de l'arrêté d'application du 6 mai 1996, le syndicat des Eaux Dolon-Varèze a mis en place un **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**.

L'étape préalable à la mise en place du SPANC consiste à réaliser en 2009 un diagnostic sur les installations (240 habitations concernées) situées sur la commune. Un technicien vous rendra visite en 2009. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Fin février ou début mars 2009, nous allons connaître notre sort sur le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL).

Cette année nous avons eu plusieurs victoires grâce à la **mobilisation de tous** : en avril , intégration de Christian NUCCI et Georges COLOMBIER au comité de pilotage (COPIL), le 31 mai le président de l'APPNV Fabrice NOVIANT a été intégré au COPIL du 9 juin.

Le dossier de consultation publique est arrivé en mairie courant novembre. Nous avons trois mois pour émettre un avis sur le projet CFAL (Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise), la consultation étant clôturée le 15 février 2009.

Une commission mixte APPNV-Conseil Municipal a été créée pour mener une étude approfondie du dossier de consultation publique.

Nous allons vous solliciter plusieurs fois au mois de janvier : le 27 janvier pour une réunion publique avec RFF à la salle polyvalente de Beaurepaire, le 31 janvier à Vienne pour une grande manifestation (voir article de L'APPNV).

Je vous demande d'être présents à côté de vos élus si nous voulons faire le poids.

Il ne faut pas baisser la garde et encore moins se faire oublier.

Je demande à tous les Primarettois de se mobiliser dans les mois à venir, nous serons tous impactés par les nuisances.

Fin juin, nous avons su qu'en septembre 2008 nous passerions à la semaine de 4 jours.

Il fallait trouver une solution pour les heures d'ATSEM du samedi. En concertation avec Mesdames Faure et Maisonnat, nous avons installé une garderie .

A la rentrée de septembre, la garderie a été mise en place tous les jours de 16 heures 30 à 17 heures. Nous avons conscience que ce n'était pas assez.

Nous déplorons le peu de retours lors du sondage fait avant les vacances de la Toussaint. Nous ferons un sondage au printemps pour affiner la demande.

Je tiens à remercier toutes les associations, plus particulièrement les bénévoles pour le fleurissement de notre village et toutes les personnes qui ont animé le village.

Merci à Marie Paule Guilbaud et son équipe primarettoise pour l'organisation du téléthon, c'est un grand bonheur de voir la participation de toutes les générations.

A l'aube de cette nouvelle année, je présente à chacun d'entre vous mes vœux de bonheur et surtout de bonne santé.

Madame le Maire, Angeline APPRIEUX.

Vœux du maire : la municipalité vous invite à la présentation des vœux le **17 janvier à 11 heures à la salle des fêtes.**

DERNIERE MINUTE :

La neige, sa beauté et sa cohorte de petits ennuis. Dès les premières et importantes chutes de neige de cette année les difficultés sont apparues : le conducteur du chasse neige nous a fait savoir qu'il avait rencontré pas mal de problèmes à cause des haies non ou mal taillées en bordure de route et qui débordent sur la voie publique en particulier. Propriétaires élaguez vos haies, ne les laissez pas devenir une gêne pour la circulation, un facteur d'insécurité. Pensez à la visibilité qu'elles peuvent masquer.

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL.

Que fait-il ? Outre ses activités habituelles, voici quelques unes des principales décisions et délibérations du Conseil Municipal depuis son élection.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2008

Installation du nouveau Conseil, élection du maire, Délibération sur le nombre d'adjoints et élection des adjoints.
Installation de la commission d'appel d'offre (3 titulaires et 3 suppléants). (Titulaires : Adèle CARRION, Daniel DANZO, Christiane LANTHAUME, Suppléants : Maurice FAURE, Marcel GAS et Karine VASSEUR.)

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2008

Désignation des membres des commissions communales et des conseillers qui représenteront la commune dans les différents syndicats intercommunaux et à la Communauté de Communes du Pays de Beaurepaire. (Voir article "Qui vous représente, et à quelle commission ?")

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2008

Présentation du budget primitif 2008 préparé par la commission finances, discussions et adoption de ce budget
Renouvellement de la commission des impôts directs

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2008

Le syndicat des eaux Dolon/Varèze présente le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
Délibération relative aux indemnités des adjoints
Délibération solidaire d'opposition à la création d'une décharge sur la commune d'Izeaux pour préserver l'environnement et la nappe phréatique.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2008

Nomination de Madame PEDEUX Françoise, Titulaire et Monsieur FAURE Maurice, Suppléant comme délégués communaux en matière de sécurité routière.
Création d'une commission signalétique chargée d'étudier les propositions de signalétiques pour le village, composée de :
D. DANZO, K. VASSEUR, M. FAURE, M. SANTONAX, JD. POURCHERE

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2008

Ultimes retouches au PLU avant son adoption à l'unanimité. Le conseil a cependant refusé de faire apparaître au PLU la possibilité du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) sur notre territoire comme le souhaitaient les autorités de Tutelle.

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 SEPTEMBRE 2008

Salle Polyvalente d'Animation Rurale (Salle des Fêtes) : Les derniers ajustements avec les entreprises avant la visite de sécurité
Discussion du règlement intérieur mis au point par la commission spéciale SPAR, des conditions de location et de nettoyage.
Fermeture de l'escalier Est dans la cour de l'école compte tenu de son mauvais état.
Après le passage à la semaine de 4 jours pour les scolaires, mise en place d'une garderie et création d'une régie de Recettes pour encaisser les produits de la garderie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2008

La commission de sécurité n'a émis aucune réserve pour l'ouverture de la salle des fêtes. Il faut néanmoins attendre l'avis de la commission plénière réunie en sous-préfecture. Mme le Maire décide cependant sous sa responsabilité d'autoriser l'ouverture au public dans le cadre du téléthon et pour l'après midi chorales du 26 courant.

Le conseil municipal décide par délibération et à l'unanimité de valider le règlement intérieur de la salle des fêtes et le dispositif de location (tarifs, dépôt de garantie) tel que présenté par la commission SPAR.

Le conseil municipal autorise la délégation de la totalité de l'assainissement non collectif au SPANC par : 8 voix pour , 3 abstentions et 3 voix contre.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les propositions SE 38 (Syndicat d'Electrification) concernant la Redevance perçue par la Commune pour l'occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à renouveler et à signer, auprès de la Caisse d'Epargne, un contrat pour une ligne de trésorerie à hauteur de 100 000 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2008

Après réception du dossier de consultation publique sur le CFAL, bilan de la situation est fait par l'APPNV, invités B. RONJAT et PY MANIN. Le conseil décide la création d'une commission mixte APPNV et municipalité pour l'étude approfondie du dossier de consultation publique, afin de rendre une réponse cohérente avant le 15 février 2009.

Municipalité : Angéline APPRIEUX, Karine VASSEUR, Martial SANTONAX, Françoise PEDEUX.

APPNV : Bernard RONJAT, Pierre-Yves MANIN, Dominique GANET, Pascale ARAGO.

Le Conseil décide de faire drainer et consolider le talus derrière la SPAR, compte tenu des éboulements qui se produisent sur ce terrain. Ces travaux seront financés sur 2009, de même que la reprise d'éboulement sur le VC17.

Face à la demande, la salle d'animation pourra être louée une fois par mois à des Primarettois uniquement, dès qu'un règlement aura été adopté.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2008

Exposé de Mme le Maire suite à la rencontre avec la Sté de transport scolaire et le Conseil Général concernant l'aménagement de l'aire de ramassage scolaire au village. Un arrêté réglementant le stationnement sur la place et le long de la RD sera pris avant la fin de l'année.

La garderie : le point sera fait au printemps pour décider si le service rendu doit être maintenu voire étendu.

Voirie : l'éclairage du rond point RD51/RD 538 doit être fait en décembre.

ETAT CIVIL 2008

NAISSANCES :

- le 22 février : Mathis POURRAT (route de Champier)
- le 17 mars : Eléonore JACQUIER (Galine et Grand Champ)
- le 24 avril : Lou ESPEZEL (Nicollière)
- le 29 mai : Axel et Evan RODILLON (Les Bruyères)
- le 24 juin : Thomas MOREL (Les Jonquilles)
- le 3 juillet : Célia Marie MARCHAND (Les Roches)
- le 31 juillet : Bérénice GUILLE (La Garenne)
- le 8 août : Jeanne Emilie DREVET (Simandre)
- le 14 octobre : Arsène, Gabriel COLOMBIER (Les Bruyères)

MARIAGES :

- le 7 juin : DREVET Christian de PRIMARETTE (Simandres)
Et PERRIN Valérie de PRIMARETTE (Simandres)
- le 14 juin : GHOUALI Abdelrani de PRIMARETTE (Les Prairies)
Et LEBNANE Sabah de VENISSIEUX (69)
- le 28 juin : Pierre JACQUIER de Galline et Grand Champ
Et Cécile GRANDGIRARD de Galine et Grand Champ
- le 9 août : Cédric GUILLOT de Servolannièr
Et Nathalie COLOMBAN de Servolannièr

DECES :

- le 5 mars : Mme Andréa AILLOUD, âgée de 85 ans.
- le 6 juillet : Mme Ginette DELESTRADE née ARSONNEAU, âgée de 83 ans.
- le 14 septembre : Mme Armance (Mancette) SERPOLLIER née HILLAIRE, âgée de 84 ans.
- le 11 novembre : M. Paul BARDIN âgé de 82 ans.

A SAVOIR :

La Mairie n'est pas systématiquement informée des naissances d'enfants de parents non mariés, sauf cas de reconnaissance prénatale. Pour les mariages: sont inscrits sur le registre de l'Etat Civil de Primarette les mariages célébrés sur la commune. Si vous êtes dans l'un de ces cas et que vous aimeriez cependant figurer dans la présente rubrique, ou dans l'Infos Mairie trimestriel, signalez vous en Mairie.

QUI VOUS REPRESENTE ET A QUELLE COMMISSION ?

COMMISSIONS COMMUNALES

INTITULE	Membres conseillers municipaux	Membres hors conseil
Centre Communal d'Action Sociale CCAS	Angéline APPRIEUX, Maurice FAURE, Karine VASSEUR, Michèle AVALLET, Adèle CARRION.	Patrick BROCHEREUX, Marie – Paule GUILBAUD, Thérèse MERGES, Corinne TRAVERSIER
Commission des Finances	Angéline APPRIEUX, Daniel DANZO, Jean – Paul ANDRE, Adèle CARRION, Jean-Louis DELAY, Marcel GAS, Christiane LANTHEAUME Françoise PEDEUX.	
Commission Voirie	Angéline APPRIEUX, Daniel DANZO, Maurice FAURE, Karine VASSEUR, Adèle CARRION, Noël HUREL, Christiane LANTHEAUME, Jean – Daniel POURCHERE, Martial SANTONAX.	Gilbert DURIEUX
Commission Urbanisme	Angéline APPRIEUX, Daniel DANZO, Maurice FAURE, Karine VASSEUR, Jean – Daniel POURCHERE, Jean-Louis DELAY,	
Commission Bâtiments	Angéline APPRIEUX, Michèle AVALLET, Maurice FAURE, Jean Daniel POURCHERE, Françoise PEDEUX, Noël HUREL, Adèle CARRION	
Commission Communication	Angéline APPRIEUX, Daniel DANZO, Karine VASSEUR, Michèle AVALLET, Martial SANTONAX.	
Commission Agriculture et Environnement	Angéline APPRIEUX, Maurice FAURE, Karine VASSEUR, Jean – Louis DELAY, Noël HUREL, Christiane LANTHEAUME, Jean – Daniel POURCHERE.	Stéphane CAVALAGLIO, Philippe ROUSSEY, Laurent MICHEL,
Commission Scolaire et Cantine	Angéline APPRIEUX, Karine VASSEUR, Françoise PEDEUX.	DDEN : M. MERGES
Commission Sport, Loisirs, Jeunes	Angéline APPRIEUX, Daniel DANZO, Karine VASSEUR,	Thierry CARCEL, Philippe ROUSSEY.
Commission Tourisme et Patrimoine	Angéline APPRIEUX, Michèle AVALLET, Noël HUREL, Christiane LANTHEAUME.	Dominique VAURS Jean Luc GIORDANO
Commission Salle d'animation, Salle des fêtes	Angéline APPRIEUX, Daniel DANZO, Maurice FAURE, Karine VASSEUR, Michèle AVALLET, Christiane LANTHEAUME.	
Commission Nouvelles Technologies	Angéline APPRIEUX, Daniel DANZO, Karine VASSEUR, Martial SANTONAX.	

DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Au syndicat Intercommunal d'Electrification :

Délégués titulaires : Karine VASSEUR,
Marcel GAS

Suppléant : Angéline APPRIEUX

Au syndicat Intercommunal de Voirie

Délégués titulaires : Daniel DANZO,
Jean – Daniel POURCHERE

Suppléants : Maurice FAURE,
Christiane LANTHEAUME

Au syndicat Intercommunal des Eaux DOLON – VAREZE

Délégués titulaires : Adèle CARRION,
Maurice FAURE

Suppléant : Jean – Paul ANDRE, Noël HUREL,

A la Communauté de Communes du Pays de Beaurepaire

Délégués titulaires : Angéline APPRIEUX,
Daniel DANZO, Maurice FAURE

Suppléants : Adèle CARRION,
Jean – Paul ANDRE

 Angéline APPRIEUX Maire	 Daniel DANZO 1 ^{er} adjoint	 Maurice FAURE 2 ^{ème} adjoint	 Karine VASSEUR 3 ^{ème} adjointe	 Jean – Paul ANDRE Conseiller Municipal
 Michèle AVALLET Conseillère Municipale	 Adèle CARRION Conseillère Municipale	 Jean – Louis DELAY Conseiller Municipal	 Marcel GAS Conseiller Municipal	 Noël HUREL Conseiller Municipal
 Christiane LANTHEAUME Conseillère Municipale	 Françoise PEDEUX Conseillère Municipale	 Jean-Daniel POURCHERE Conseiller Municipal	 Martial SANTONAX Conseiller Municipal	

CCTB : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE

Les 16 membres du bureau : 1 président et 15 vice-présidents

Christian NUCCI	(Beaurepaire), Président
Claude NICAISE	(Pact) : habitat, logement et SCOT
Philippe MIGNOT	(Beaurepaire) : finances
Roger TORGUE	(Bellegarde-Poussieu), : nouvelles technologies
Élisabeth TYRODE	(Chalon) : communication
Évelyne AVIAS	(Cour-et-Buis) : école de musique
Patrick DURAND	(Jarcieu) : équipements sportifs
Christian FANJAT	(Moissieu-sur-Dolon) : la voirie intercommunale
Jean-Paul MONTAGNIER	(Montseveroux-Milieu) : bâtiments et du bureau incendie
Gérard BREDY	(Montseveroux) : développement économique
Jean SAUNIER	(Pisieu) : environnement et collecte des ordures ménagères
Mireille BOUVIER	(Pommier-de-Beaurepaire) : office du tourisme et tourisme
Angéline APPRIEUX	(Primarette) : petite enfance, enfance et jeunesse
Sylvie DEZARNAUD	(Revel-Tourdan) : culture et patrimoine
Maurice PELISSIER	(Saint-Barthelemy), sans attribution
Marie-Claire BAULE	(Saint-Julien de l'Herms) : commission "appel d'offre"



BUDGET COMMUNAL 2008

Section FONCTIONNEMENT

RECETTES (en Euros)		DEPENSES (en Euros)	
Excédent ordinaire reporté	39 065	Charges à caractère général	137 936
Produits de gestion courante	0	Charges de personnel et frais	126 080
Ventes produits, prestations services	1 200	** Atténuation de produits	25 000
Impôts et taxes	252 154	Virement à la section Investissement	60 000
Dotations, subventions	151 071	Autres charges de gestion	74 274
Autres produits de gestion courante	3 300	Charges financières	23 500
Produits financier	0		
Produits exceptionnels	0		
	446 790		446 790

** Atténuation de charges :

Compensation pour les charges du transfert des 9 Km 080 de voirie à la Communauté de Communes du Pays de Beaurepaire concernant les voies :

- du village à Pisleu
- du village à Revel
- du village à Cour et Buis (Le Buron)
- du village à la Départementale 538 (par le cimetière)

Section INVESTISSEMENT

RECETTES (en Euros)		DEPENSES (en Euros)	
Virement de la section de Fonctionnement	60 000	Déficit reporté	0
Fonds de compensation T.V.A.	3 400	Capital des emprunts	31 200
Taxe Locale d'Equpeement	7 255	Acquisition matériel, terrains nus	32 389
Excédent de fonctionnement capitalisé	80 600	Travaux en cours (voirie, constructions)	625 848
Subventions pour travaux voirie	148 532	Immobilisations (PLU. - Numér. cadastre)	8 721
Emprunt	228 774		
Résultat reporté	169 597		
	698 158		698 158



BUDGET COMMUNAL 2008

(Suite)

TAUX et PRODUITS des TAXES pour 2008

TAXES	TAUX 2008	TAUX 2007	TAUX 2006	BASES 2008	PRODUITS 2008
Taxe d'Habitation	13,44	13,44	13,44	687 300	80 277
Foncier Bâti	22,71	22,71	22,71	403 000	81 621
Foncier Non Bâti	57,98	57,98	57,98	81 000	36 368
Taux communaux inchangés pour les 3 taxes depuis 2006				TOTAL	207 164



COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Ce compte indique les Recettes et les Dépenses réelles de la commune pour la période du 1er Janv. 2007 au 31 Déc. 2007

SECTIONS	RECETTES	DEPENSES	SOLDE DE L'EXERCICE	REPORT	SOLDE CUMULE
FONCTIONNEMENT	419 638,45	337 604,26	Excédent 82 032,19	37 633,40	Excédent 119 665,59
INVESTISSEMENT	447 901,00	235 573,46	Excédent 212 417,54	-42 820,53	Excédent 169 597,01
	867 539,45	573 177,72	294 448,73	-6 187,13	Excédent 288 282,80



Une nouvelle année à l'école de Primarette...

Cette année encore l'équipe pédagogique de Primarette a connu quelques changements.

En maternelle, Mlle MORRETA Jessica complète le mi-temps de Mme LAURAIRE Danielle. Elle est actuellement en congé maternité et c'est M. COMTE Denis qui assure son remplacement.

Mme MAISONNAT Christiane et Mme FAURE Danielle (ATSEM) aident les enseignants dans la classe, ainsi que Mme ROULET Sylvie.

Mlle HILTBRAND Pauline assure l'enseignement en classe de CP / CE1.

Mme GALLIFFET Réjane continue à prendre en charge la classe de CE2 / CM1 / CM2. Elle assure également la direction de l'école.

Actuellement elle est remplacée par Mme BOUTONNET Isabelle dans ses deux fonctions jusqu'à la fin de son congé maternité.

Mme BASSET Emmanuelle continue à animer la BCD.



Mme BUISSON Françoise et Mme ROULET Sylvie assurent le bon fonctionnement de la cantine.

Les effectifs:

74 enfants sont inscrits à l'école cette année, sur 3 classes.

- > **Maternelle**: 27 élèves; 7 en petite section, 11 en moyenne section et 9 en grande section
- > **Cycle 2**: 19 élèves; 13 CP et 6 CE1
- > **Cycle 3**: 28 élèves; 9 CE2, 9 CM1 et 10 CM2

→ Les projets pour l'année 2008/2009:

- **Projet miel:** Tous les enfants ont découvert à « une exposition » sur les abeilles et le miel présentée par M. et Mme PIOT. Merci pour leur investissement.



- **Téléthon:** Toute l'école participe à un lâcher de ballons et a réalisé des dessins.
- **Projet Musique:** Les enfants bénéficient de cours donnés par une intervenante de la Communauté de Communes de Beaurepaire, Mme DELHOMME Valérie. Les classes de cycle 2 et 3 participeront à un concert au mois de février à la salle du Rocher de Beaurepaire.
- **Projet Cirque:** Si les autorisations nécessaires sont obtenues, les enfants pourront découvrir et participer aux arts du cirque grâce à l'intervention d'une professionnelle.

Tous ces projets sont soutenus par l'équipe dynamique du Sou des Écoles.

Les enfants de l'école de Primarette et toutes les personnes qui contribuent à leur épanouissement vous souhaitent une

bonne année 2009...

La rentrée scolaire 2008 /2009



Le Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunal

Ric' hochet

Ric' hochet est un lieu d'information, d'échanges et de professionnalisation. Il s'adresse aux assistantes maternelles agréées, employés de maison, parents et enfants de 0 à 6 ans du territoire de Beaurepaire et des communes de Vernioz, Cheyssieu et Auberives sur Varèze.

Pour les Assistantes maternelles :

- * *Vous rassembler lors des temps collectifs autour d'animations et d'ateliers.*
- * *Vous mettre en relation avec les parents qui recherchent une assistante maternelle agréée ;*
- * *Vous informer sur vos droits, votre statut et sur l'évolution de votre profession.*
- * *Vous accompagner professionnellement par le partage d'expériences et l'organisation de formations.*

Pour les Parents et futurs parents :

- * *Vous aider dans la recherche d'une assistante maternelle selon vos besoins et vos souhaits.*
- * *Vous conseiller dans votre fonction de parent employeur.*
- * *Vous informer sur les aides et les avantages auxquels vous pouvez prétendre.*
- * *Vous orienter vers d'autres structures ou services petite enfance.*
- * *Vous permettre les échanges d'expériences des uns et des autres.*

Aux enfants, le relais propose :

- * *Vivre des moments de jeux et de découvertes avec son assistante maternelle et avec ses parents.*
- * *Rencontrer d'autres enfants en participant à des ateliers d'éveil ou à des manifestations festives.*

Parents, enfants, assistantes maternelles... Ric' hochet vous propose différents temps de rencontres sur les communes de Vernioz, Beaurepaire, Pisieu et Bellegarde Poussieu.

Les temps collectifs : Des ateliers en matinée de 9h à 11h (BB cabriole, BB comptines, BB lecteurs...) sont proposés sur plusieurs communes : **Vernioz** (Saint-Alban de Varèze), **Pisieu**, **Bellegarde Poussieu** et **Beaurepaire** suivant un programme trimestriel. Il s'agit de créer un cadre d'accueil collectif enfants/assistantes maternelles/parents centré sur l'intérêt de l'enfant.

Les soirées thématiques : Une fois par trimestre, elles abordent des thèmes divers en lien avec des questions de la petite enfance ou spécifiquement sur la profession d'assistantes maternelles.

Les temps forts : « Confitures de mots », « Les Rencontres Anniversaire » et « Ric' hochet d'été » ! Chaque trimestre, Ric' Hochet organise un temps de rencontre entre les parents, les enfants, les assistantes maternelles ou tout autre acteur de la petite enfance.

Les permanences de Ric' Hochet

Permanences téléphoniques et sur rendez-vous :

A Beaurepaire au 04-74-78-10-91

1 rue du Docteur François (à coté de la salle du Rocher)

Mardi et vendredi de 13h30 à 16h30

Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

A Vernioz

Sur rendez-vous à l' « Espace Petite Enfance » (dans la continuité du groupe scolaire de Saint-Alban de Varèze), 1376 route des villages.

Vendredi de 13h30 à 16h30

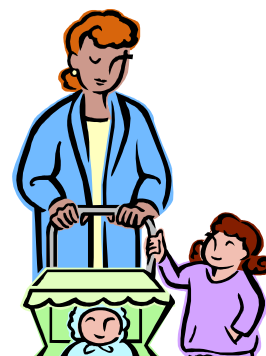
Contacts :

Annie MOUNIER, animatrice RAM, tél 04 74 78 10 91

Yannick GOUGNE, coordinateur

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES A PRIMARETTE

Véronique BERTUZZI	04.74.79.53.45	TUR ET REVOLA
Nathalie COLOMBAN	04.74.85.41.09	Villa la ferme SERVONNALIERES
ou	06.77.15.87.43	
Marlene FERLAY	06.68.38.43.22	SERVE ET GRAND CHAMP
Aurélie JOLY	04.74.79.00.09	LES BRUYERES RD 538
Françoise PEDEUX	04.74.79.51.10	LES BRUYERES
Cécile ROUSSEY	04.74.79.54.07	LES BRUYERES
Monique VEYRENC	04.74.84.57.63	LA GARENNE



CIRCULATION

Réglementation dans le centre du village

Le stationnement est interdit devant la mairie et l'agence postale. Il est gênant pour la circulation depuis le rétrécissement de l'entrée ouest du village.

En matière de transport scolaire et suite à une réunion avec le Conseil Général et le transporteur, il faut sécuriser l'arrêt du bus sur la place du village.

Le stationnement le long de la RD85 à l'opposé du parking entre les deux candélabres sera interdit à partir du début janvier 2009 ; cette interdiction sera formalisée par arrêté municipal avec verbalisation possible et la zone concernée sera revêtue d'un zebra.

L'arrêt du car scolaire sera matérialisé entre la poste et le monument aux morts. Cet aménagement sera l'unique zone de prise en charge des enfants, afin d'éviter des accidents lors de la manœuvre du car sur la place. Des modifications seront faites sur le parking. Je demande aux automobilistes qui se garent sur la place de respecter scrupuleusement les emplacements pour permettre au car de réaliser une marche arrière dans de bonnes conditions.

Je fais appel au civisme de chacun. Deux années de combat pour obtenir un arrêt de bus au village ne doivent pas être réduites à néant par des stationnements anarchiques. La sécurité est l'affaire de tous.

VOIRIE

De nombreux travaux sur les routes de notre commune ont été effectués en 2008 occasionnant des perturbations de circulation.

Route départementale (RD 538) :

Création d'un giratoire au croisement des routes RD 538/RD 51 réalisé et financé sous l'égide du Conseil Général sur la période de Juin à fin Octobre. L'éclairage devrait être terminé à mi-décembre selon les conditions météorologiques.

Réfection de l'affaissement avec renforcement des talus sur la RD 538 entre l'aire de stationnement vers la tour hertzienne et le pont du TGV sur la période de Septembre à Novembre. Des dysfonctionnements de circulation ont perturbés les usagers suite à plusieurs vols des batteries alimentant les feux de circulation.

Routes intercommunales :

La deuxième tranche d'enrobé avec caniveaux béton et fossé souterrain a été réalisée à la suite de la première tranche de l'an dernier jusqu'à la maison Faure. Ces travaux sont financés par la communauté de communes. Il restera à réaliser dans les années à venir la troisième tranche jusqu'à la RD 51 .

Routes communales :

Création de l'accès à la salle polyvalente avec plateforme en enrobé.

Aménagement de sécurité de la sortie ouest du village donnant la priorité aux véhicules quittant le centre.

Pour le début de l'année 2009 nous avons un chantier en urgence suite à un gros trou qui s'est formé en bordure de chaussée, créant un vide dessous d'environ six mètres de profondeur et situé dans une épingle à cheveu (vers chez Meillat).

ADOS

Maison des adolescents de l'Isère.

C'est un lieu d'accueil généraliste destiné aux adolescents de 12 à 21 ans ou à leur famille, où ils peuvent faire part d'une question ou une préoccupation. (Santé, mal-être, relationnel compliqué, etc. etc.)

L'équipe de la maison des adolescents peut être sollicitée dès à présent directement par les adolescents et leur famille par téléphone **04.74.53.89.21** de 10 h à 18 h.

La cellule de coordination est à Vienne, mais l'équipe peut se déplacer dans les secteurs ruraux, dans le roussillonnais et le territoire de Beaurepaire.

Des permanences seront assurées le mercredi à la Maison des habitants de Beaurepaire (place du jeu de paumes) pour permettre une rencontre, des entretiens sur les après-midi et le début de soirée. Il est également envisagé de mettre en place une permanence le vendredi au Centre social et culturel de l'île du Battoir (CIB), destinée aux collégiens.

CLUB "LES FILS D'ARGENT"

C'est toujours dans une bonne ambiance que nos adhérents se retrouvent, tous les quinze Jours, le jeudi, pour quelque heures de divertissement et d'échange amical. Certains jouent à la belote, d'autres préfèrent le triomino ou pour d'autres tout simplement papoter.

Le groupe vocal dirigé par Jean Collion se réunit tous les lundis pour les répétitions et anime certaines manifestations de notre commune .

Si vous êtes en cessation d'activité, venez vous joindre à nous et nous apporter des idées nouvelles .

BILAN DES ACTIVITES 2008

- 10 JANVIER Assemblée générale suivie d'un repas choucroute au restaurant «chez Lucas »
- 12 JUIN Repas « Au cochonou gourmand » au Gontard
- 30 JUIN Voyage - Le petit train de La Mure – et croisière sur le Lac de Monteynard.
Journée agréable pour tous les participants, le soleil était au rendez-vous.
- 7 OCTOBRE Repas grenouilles
- 26 OCTOBRE Le groupe vocal participe aux inter chorales au profit du téléthon

PREVISIONS POUR 2009

ASSEMBLEE GENERALE : 8 Janvier 2009 suivie du repas

MATINEE BOUDIN : 13 Décembre

REUNION DES CLUBS DES AINES RURAUX

Du secteur Beaupaire et Pays Viennois (Mars – Avril) à préciser

Composition du bureau élu en Janvier 2008

PRESIDENT	:	REBUT Henri
VICE PRESIDENT	:	DANZO Daniel
TRESORIERE	:	MERGES Thérèse
TRESORIER ADJ	:	BARDIN Paul
SECRETAIRE	:	CARPANESE Claudette
SECRETAIRE ADJ	:	CHARRETON Alphonse

La Chorale des « Fils d'Argent » lors de l'après-midi Chorales, pour le téléthon, le 26.10.2008



Sou Des écoles PRIMARETTE

Grâce à vous tous, les manifestations organisées par le sou des écoles ont permis de financer les activités et projets retenus par la nouvelle équipe enseignante. Malgré la non disponibilité de notre salle des fêtes communale, toutes nos manifestations habituelles ont pu avoir lieu. Nous remercions les **Moissieurois** de nous avoir accueilli dans

leur salle des fêtes pour l'organisation de notre loto. Merci aux Primarettois qui ont fait le déplacement. Les bénéfices réalisés et l'engagement de toute l'équipe enseignante ont été mis au service de nos enfants.

Année
2007 – 2008
Missions accomplies

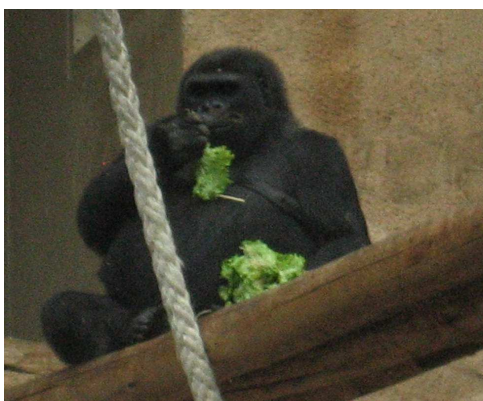
Leçons de natation

Cette année encore le sou des écoles a pu financer 10 séances piscines à Aqualone. Les enfants de maternelle grande section au CM2 apprivoisent l'élément avec des activités ludiques puis apprennent à nager. Cette saison, les maîtres nageurs du centre aquatique ont proposé leur concours pour l'animation des groupes.

La maternelle en découverte

En juin, les plus petits ont découvert le monde animal, du plus petit au plus grand, avec la visite du zoo de Saint-Martin La Plaine.

Des moments intenses pour nos petits bambins !



A la cantine...

Les enfants sont passés derrière les fourneaux !

Avec le personnel de cantine et les membres du sou, les élèves de CM1 et CM2 ont découvert le travail qu'occasionne la préparation des repas de toute l'école.



la traditionnelle kermesse clôturait l'année scolaire. Les enfants nous ont offert leur spectacle, et le sou des écoles a offert un dictionnaire français/anglais à chaque CM2 admis en 6^{ème}. La journée s'est poursuivie par l'apéritif offert, le barbecue et le jeu collectif : La frise du temps. Chaque jeu représentant une époque, le centre de tri sélectif nous a aidé à animer l'époque contemporaine pour une planète plus verte.

La primaire, de l'histoire au futur...

Les élèves de CP au CM2 ont remonté le temps en descendant au fond du puits au musée de la mine à Saint Etienne.

« comme ça devait être dur le travail à la mine pour les enfants et pour les chevaux ! »



Puis ils ont rêvé de la vie dans d'autres univers à bord de l'astronef du Planétarium de Saint-Etienne.

Et aussi, ...

Guignol a rendu visite à la maternelle. Et comme à chaque rencontre, la magie opère et les rires explosent. Pour l'occasion, les petits avaient invités les plus grands au spectacle.

Les élèves de cycle 2 et 3 (CP au CM2) sont allés au théâtre Saint-Martin voir : « Voyage à travers l'impossible ». A la fin de la représentation ils ont partagés le goûter avec les acteurs, l'occasion de poser mille et une questions. Peut-être des vocations naîtront-elles de cette rencontre ?

Année 2008 – 2009 Nouveautés et projets



Septembre 2008 était aussi la rentrée pour le sou des écoles. Il fallait organiser l'assemblée générale, et déjà préparer les premières manifestations de l'année.

Lors de cette assemblée, outre l'approbation de son rapport moral et financier, le sou des écoles a remis aux parents présents un petit dépliant rappelant les valeurs, les missions et les actions du sou.

Cette plaquette présentant le sou des écoles a aussi été commentée et remise aux parents absents lors de l'assemblée générale lors des réunions de classe organisées par les enseignantes.

Cette assemblée marquait aussi le départ de Régis HUMBERT qui quittait le sou et son poste de président. En effet après presque 15 ans d'actions au sein du sou, outre son dévouement, sa diplomatie, on se souviendra encore longtemps de son côté « Gaulois » !

Ce départ a rappelé à l'équipe du sou que le renouvellement de ses bénévoles est une condition de survie.

Fort heureusement, quelques parents d'élève de maternelle se sont portés volontaires dès cette assemblée générale. Et dès cette année, le bureau du sou des écoles marque son renouvellement avec une élection à la présidence et sous présidence de 2 nouvelles mamans.

Le bureau du Sou des écoles 2008/2009 :

Devant de gauche à droite : **Mélanie BOURNE** (Vice présidente),
Aude GUILLE (Présidente), **Sylvie GUTFREUND**
(Trésorière)



Derrière de gauche à droite : **Pascale VAURS** (Secrétaire adjointe) **J. Michel CHARRETON** (Secrétaire)
Françoise PEDEUX (Trésorière cantine adjointe) **Christelle ESTRE** (Trésorière adjointe)
N'a pu être présente pour la photo : **Emmanuelle BASSET** (Trésorière cantine)

Au menu d'octobre Le goût à l'honneur.

Privilégier les produits frais, locaux et de saison.

Susciter la découverte des goûts par la diversité.

Respecter l'équilibre alimentaire.

C'est dans le respect de ces valeurs que l'équipe Cantine a proposé aux enfants pour la semaine du goût des menus mettant à l'honneur un produit décliné de l'entrée au dessert :

- Lundi, découverte des herbes et aromates
- Mardi, la carotte est la reine
- Jeudi, le fromage avec toutes ses saveurs
- Vendredi, la pomme sous toutes ses formes.

Puis le dimanche 19 octobre nous vous avons proposé une dégustation de produits francs comtois, chauds à consommer de suite ou à conserver pour des recettes gourmandes.

Les projets pour cette année 2009

D'ores et déjà, le sou met à disposition de l'équipe enseignante la somme de 2000 € pour mener leurs projets de sorties scolaires et d'interventions de professionnels.

Le cycle piscine sera reconduit en mai et juin 2009 à Aqualône.

Vous retrouverez toutes nos manifestations habituelles dans le calendrier des festivités de ce bulletin, mais aussi une petite nouvelle :

VIDE GRENIER le Dimanche 29 mars 2009.

Nous sommes toujours heureux de vous accueillir, vous sans qui nos enfants ne pourraient bénéficier de toutes ces découvertes.

Nous nous engageons à faire preuve d'innovation pour animer ces festivités.

Tous les parents profitent de ce bulletin municipal
pour remercier les familles Layrolles et Piot de leur intervention auprès des enfants.

Merci à tous et bonne année 2009.

A S T A

(Association Sportive du Troisième Âge)

Le groupe de gymnastique de Primarette a 10 ans . Il fonctionne depuis 1998, avec quelques difficultés à maintenir un effectif satisfaisant.

Après une saison 2006-2007 hésitante, avec peu de participants à notre séance hebdomadaire, nous voici à nouveau sur les rails.

Pour cette rentrée 2008-2009, nous comptons de nouveaux adhérents. Le groupe compte à présent une quinzaine de personnes.

Primarettois et Primarettoises, il est toujours temps de venir nous rejoindre afin d' étoffer notre groupe pour garder forme et souplesse. Les bienfaits de cette gymnastique vous facilitent votre quotidien.

Les séances ont lieu le lundi après-midi de 15 h à 16 h à la nouvelle salle polyvalente.

Pendant les travaux, la municipalité nous avait accueillis à la salle du conseil. Pour notre séance du 17 novembre nous avons donc investi la grande salle et apprécié son confort.

Le groupe ASTA accepte toutes les personnes désireuses d'entretenir leur forme avec douceur , homme ou femme, ayant atteint la cinquantaine, grâce à une gymnastique adaptée.

Ces cours sont dispensés par Mireille FAYOLLET-SAUVAGEON diplômée d'état.

Meilleurs Vœux à tous - Bonne Année



Une partie des Astasiennes et Astasiens de cette année



FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS **EN ALGERIE, MAROC, TUNISIE.**

COMITE LOCAL de MONTSEVEROUX

COMPRENANT LES COMMUNES
DE MONTSEVEROUX , COUR et BUIS, PRIMARETTE,
ET MOISSIEU sur DOLON.

SIEGE: MAIRIE
DE MONTSEVEROUX

Bureau 2009

Président d'honneur :	NICAISE Vital	
Co- Président :	PIOT Roger	Co- Président : CHARRETON Alphonse
Vice Président :	JOURDAN Pierre	
Trésorier :	COLLION Jean	Trésorier adjoint : POIZAT Maurice
Secrétaire :	BUENO Auguste	Secrétaire adjoint : FANJAT Christian
Responsable journal :	CARRAS Raymond	Responsable Social : PEYRON Claire
Responsable juridique :	CHARRETON Alphonse	
Portes- drapeau :	AVALLET Jean, MASSAT Gabriel, FAURON André	
Porte drapeau honoraire :	NICAISE Maurice.	

19 mars 2009

Commémoration du 47^e anniversaire du cessez le feu en Algérie: les cérémonies auront lieu à **PRIMARETTE à 17 h 30 , MONTSEVEROUX 18 h** avec remise de médailles suivie d'un vin d'honneur offert par le comité FNACA à la salle du Château .

Nous invitons tous les adhérents, la population, les associations ainsi que les enfants des écoles à être présents à la cérémonie de la commune concernée.

Une délégation de notre Comité participera à la cérémonie au MEMORIAL de MONTFERRAT.

Pour un devoir de mémoire nous participons également aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre.

Le Comité local de MONTSEVEROUX est constitué de :
70 adhérents anciens d'Algérie, Maroc, Tunisie dont 16 de la commune de PRIMARETTE,
de 14 cartes de membres sympathisants dont 6 de la dite commune.

Merci à toutes les personnes qui participent à nos manifestations.

Bonne année 2009

Le bureau



*Dépôt de gerbe au monument
aux morts lors des célébrations
du 8 mai et du 11 novembre*



Comité Des Fêtes Primarettois

Nous venons de passer une année de transition en raison des travaux de la salle des fêtes.

Un grand merci à toutes les personnes (adhérents, sponsors, municipalité, Primarettois...) qui ont contribué de près ou de loin au bon déroulement de notre association à l'occasion de notre festival d'humour, nos marches nocturne et semi-nocturne, notre concours de pétanque, notre concours de fleurissement et des illuminations de notre commune.

Une équipe renouvelée...

Depuis le 31 octobre 2008, le conseil d'administration composé de 22 membres bénévoles, a vu cette année apparaître de nouvelles recrues.

L'association compte à ce jour une soixantaine d'adhérents.

Composition du bureau :

Président d'honneur : APPRIEUX Angéline
Président : ROUSSEY Philippe
Vice-président délégué : CARCEL Thierry
Secrétaire : MORENO Alice
Trésorier : SEMBEL Frédéric
Intendant : VAURS Dominique
Relation presse : PIOLAT Albéric

2009 EN AVANT PRIMARETTE

Une nouvelle salle des fêtes, de nouveaux adhérents, de nouvelles idées : cocktail explosif pour l'animation de notre village.

Nous avons créé différentes sections afin que chaque Primarettois puisse trouver une distraction, un divertissement...(il n'est pas trop tard, vous pouvez encore nous rejoindre)

Section photos

Photos noir et blanc et couleur, argentique et numérique, avec 2 buts bien précis :

éditer un livre autour d'un projet élaboré par Françoise PEDEUX

photographier tous les événements (cérémonie, manifestations...) de notre commune au cours de l'année.

Section Anglais

Tous les lundis de 20h à 21h30, autour de Kate DOHOLLO, une quinzaine d'adhérents se réunissent pour converser (bien sûr en Anglais) autour d'un thème (différent à chaque séance).

De nombreuses surprises seront au rendez-vous au cours de cette année.

Peut-on envisager un jumelage avec une ville Anglaise ?

Section festival d'humour

Dans le cadre de la programmation du festival d'humour organisé par la MJC de Vienne, nous recevons, cette année dans notre nouvelle salle des fêtes, **le jeudi 26 Mars**, l'humoriste REGIS MAILHOT, passant régulièrement sur France Inter dans « les Fous du Roi », fils de Jacques MAILHOT.

Pour tout renseignement ou pour réserver vos places, n'hésitez pas à contacter, entre autre, la drem team du Comité des Fêtes composé de : Angéline APPRIEUX, Pierre-Yves MANIN et Karine VASSEUR.

N'hésitez pas à réserver dès maintenant vos places.

Section spectacle, théâtre

Organisation d'évènements : show musical, concours de chansons, pièce de théâtre, soirée conte, cabaret...

2 dates à retenir :

- **samedi 31 janvier** : spectacle de Johnny HALLYDAY (sosie) à la salle des fêtes. Réservation possible à l'épicerie service « chez Dom » et au restaurant « chez Lucas ».
- **samedi 14 novembre** : La Primarette Académy : concours de chansons (compositions et reprises) à la salle des fêtes.

Section atelier artisanal

Vous aimez confectionner, vous voulez apprendre, vous aimez partager votre savoir, venez rejoindre Sandrine à notre atelier artisanal. Une vente de vos créations se déroulera courant de l'année. Convivialité et originalité sont les clés de la réussite.

Section musique

Former un groupe musical afin d'animer notre village sur un style « brésilien » où le rythme et le non conformisme musical seront au rendez-vous, animer les cérémonies officielles (11 novembre, 19 mars, 8 mai...) et animer les manifestations de l'APPNV.

Tous à vos instruments, Philippe ROUSSEY vous attend nombreux ; certains instruments sont également à votre disposition : surdos, agogos, tamborims, tambours...

N'oubliez pas, le **dimanche 21 juin**, c'est la fête de la musique, nous vous attendons nombreux sur la place du village !!!

Section fleurissement et embellissement

Cette année, nous allons essayer de mettre plus de moyens, en partenariat avec la municipalité, dans le fleurissement de notre village (jardinière, abords de la salle des fêtes, carrefour, rond point, monuments...). On a besoin d'aide (même si vous n'avez pas la main verte), alors venez rejoindre Pascale VAURS et son équipe.

Le concours de fleurissement des maisons sera maintenu pour cette 2^{ème} année. L'inscription est gratuite. Les conditions du concours et les inscriptions vous seront communiquées par post contact dans vos boîtes aux lettres dans le 1^{er} trimestre ; alors tous à vos plantations !

Vous avez tous apprécié les illuminations financées par notre association, nous débloquerons pour fin 2009 un budget important afin d'améliorer et augmenter le nombre de guirlandes électriques pour le plaisir de chacun.

Section marche

3 dates à retenir :

- le **25 avril** : marche nocturne
- le **21 juin** : rallye pédestre
- le **4 septembre** : marche semi nocturne

Le Président
Philippe ROUSSEY

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2009 !

Et vive le CDFP

FOOTBALL CLUB DES COLLINES



Siège Social : La Mairie, Le Village, 38 270 Moissieu sur Dolon
Préfecture de l'Isère N° W383001300

Ligue Rhône-alpes
District de l'Isère
Affiliation F.F.F N° 553 923
Couleurs du club : Noir et Blanc

Madame, Monsieur,

Vous l'avez certainement entendu dans les conversations, ou lu dans la presse locale, les clubs section football de BELLEGARDE-POUSSIEU, PRIMARETTE et REVEL-TOURDAN / MOISSIEU SUR DOLON ont décidé de s'unir dans une fusion qui regroupera, dès cette saison 2008/2009, nos joueurs, nos dirigeants, nos éducateurs et nos entraîneurs.

Ce nouveau club s'appelle le **Football Club des Collines**.

Cette union est très importante pour l'avenir de ce sport dans nos villages qui passionne enfants et adultes. Elle est indispensable pour faire vivre une école de foot et plus tard des équipes seniors.

Nos ambitions :

- Avoir un club bien structuré : bureau directeur, commissions diverses, éducateurs, entraîneurs
- Faire vivre les 3 stades de Poussieu, Revel et Primarette avec des entraînements la semaine et des matches chaque week-end
- Par conséquent, attirer des spectateurs et rassembler les gens autour de nos stades.
- Être un club formateur dans lequel les jeunes de nos villages prennent du plaisir ensemble, et progressent pour avoir des équipes seniors masculines et féminines de très bon niveau dans quelques années.

Nous comptons sur vous, parents et enfants pour participer à ce grand projet et le faire vivre dans le temps.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre,

- en tant qu'entraîneurs, éducateurs, accompagnateurs, membres du bureau..., ou tout simplement pour donner un peu de votre temps,

N'hésitez pas à nous contacter !

Président		Secrétaire	
Gilles IMBURCHIA 04/74/84/52/93		Sylvie GENTIL 06/09/88/33/64	
Commission « JEUNES »			
Karine PETREQUIN 06/15/13/06/52	Jacques GENEVE 04/74/84/54/67		Patrick MARGARON 06/60/46/60/25
Commission « ADULTES »			
Stéphane MARCHAND 04/74/59/10/16	Michel CHERPA 04/74/54/31/51		Yvette PETREQUIN 04/74/84/59/03

Le COMITE DIRECTEUR

Président :	Gilles IMBURCHIA
Vice Président :	Yvette PETREQUIN (Responsable féminines)
	Alain FREDOUT
Trésorière :	Marie-France MEDALIN
Secrétaire :	Sylvie GENTIL
Correspondante :	Florence GALFIONE
Responsable Seniors :	Michel CHERPA
Responsable Jeunes :	Jacques GENEVE
Responsable Animations :	Eric LOPEZ
Responsable Partenaires :	Jean-Louis SIBUE
Responsable Organisation Matches :	Patrick MARGARON
Responsable des Terrains :	Damien COLLION
Responsable Intendance :	Maurice GUILLOT

LE BUREAU

Responsable Vétérans :	Paulo VIERA	
Responsable Calendriers :	Fabrice ROSTAING	
Responsable Pharmacie :	Dominique GENTIL	
Responsable Presse :	Régis HUMBERT	
Membres du bureau :	Anne MEYER	Roland CHAMBEAU
	Paul BALESTA	Daniel DANZO
	Chantal FREDOUT	Thierry GALFIONE
	Roland GIRARD	Marianne GRIZEL
	Hamid LATOUR	Sophie LHOPITAL
	Philippe MAGNAT	Stéphane MARCHAND

Les Commissions Techniques :

Jeunes de débutants à Poussins :	Karine PETREQUIN
Commission Technique Jeunes :	Jérémy HUGONNARD ROCHE
Commission technique Féminines :	Danielle LAURAIRE

Nos Arbitres :

Damien BOUVERET qui représente notre club en tant qu'arbitre officiel
 Franck GENTIL
 Frédéric CROUZET
 Maurice LISENTI

Les ENTRAINEMENTS

Catégorie	ENTRAINEMENTS			
	Responsable	Lieu	Jours	Heures
débutants	Maurice Guillot	Revel-Tourdan	Mercredi	16H30
Poussins	Karine Petrequin	Primarette	Mercredi	15H00
Benjamins	Laurent Dohollo	Primarette	Mercredi	16H30
13 ans	Anthony Cherpa	Revel-Tourdan	Mardi	18H15
			Jeudi	18H15
15 ans	Jérémy Hugonnard	Bellegarde- Poussieu	Mercredi	18H15
	Jacques Geneve		Vendredi	18H15
18 ans	Mickael Charbonnier	Bellegarde- Poussieu	Mardi	18H15
			Jeudi	18H15
Senior I II	Fred Chaudier	Revel-Tourdan	Mardi	19H00
	André Machon		Vendredi	19H00
Féminines	Pascal Nicoud	Primarette	Mardi	19H00
			Vendredi	19H00
Gardiens	Dominique Médalin	Revel-Tourdan	Vendredi	19H00

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET : www.fccollines.com

RETOUR AUX SOURCES :

D'Octobre 2001 à Février 2002, à la demande de l'Etat, un « Débat Public » est réalisé sur le Contournement Autoroutier de l'Ouest Lyonnais (le COL). Le 18 Août 2001 les ministres de l'époque Gayssot et Cochet intègrent par « saisine » à ce dossier le Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (le CFAL). Le débat Public est donc conduit globalement et avec comme hypothèse de raccordement du CFAL Nord soit à la ligne existante Chambéry / St. Fons soit par la construction d'un tracé neuf passant par le « Val d'Ozon » et chiffré à l'époque 600 millions d'euros.

De l'avis de la Commission du Débat Public, et du Préfet de Région de l'époque, le débat sur le COL a complètement occulté celui sur le CFAL. Il n'y a donc jamais véritablement eu de débat public sur le projet ferroviaire, les élus de notre région ne se sont jamais sentis concernés par ce projet qui ne semblait pas toucher notre territoire, localement ce projet est donc passé totalement inaperçu.

UNE PIECE JOUEE EN TROIS ACTES:

Prélude: Par décision ministérielle du 16 Mai 2003 il est demandé à RFF de **définir un périmètre d'études** pour la section sud du CFAL en pleine concertation avec les acteurs locaux du territoire. Les associations de la vallée de l'Ozon reçoivent le message 5/5 et lancent un travail sur des tracés alternatifs passant beaucoup plus au sud et rejoignant les lignes de la vallée du Rhône par la voie existante de la vallée de la Bièvre.

Premier acte: En Comité de Pilotage du CFAL de Janvier 2005 s'appuyant sur les rencontres et contacts pris dans le cadre de la concertation RFF déclare : « plutôt que de définir un périmètre la demande serait de privilégier un jumelage avec la LGV Méditerranée ».

Par décision ministérielle du 26 Décembre 2005 Monsieur PERBEN député du Rhône **décide** d'écarter la variante consistant à doubler la ligne existante entre Chambéry et Saint Fons et envisage la possibilité de jumelage à la LGV Méditerranée. **La première hypothèse du débat Public est écartée.**

Acte deux: Le 05 Décembre 2006 à l'Assemblée Nationale Mr. FENECH, député de la circonscription de l'Ozon et ami politique de Mr. PERBEN, interpelle le gouvernement sur les inconvénients des solutions du Val d'Ozon et préconise de suivre la LGV Méditerranée.

Le 18 Décembre le Comité de Pilotage du CFAL précise que le cahier des charges des études a été établi : « en coordination avec les Services de l'Etat, les Collectivités **et le collectif FRACTURE** », ces études comportent l'étude de fuseaux neufs au sein du périmètre initial **et l'étude d'un tracé en jumelage avec la LGV Méditerranée. Le périmètre d'étude est étendu à la LGV Méditerranée.**

Acte trois: Le 03 Avril 2007, avant de quitter le ministère des transports, Mr. PERBEN signe une décision ministérielle disant : « j'ai demandé à RFF de privilégier les recherches de fuseaux s'appuyant sur les emprises de la LGV Méditerranée et, en tout état de cause, d'exclure les variantes longeant le Val d'Ozon ».

La deuxième hypothèse du débat public le Val d'Ozon est aussi écartée et le fuseau LGV confirmé.

Le spectacle est terminé, les 2 tracés envisagés lors du débat Public ont été écartés, le projet de tracé a été renvoyé hors de l'agglomération Lyonnaise, la campagne électorale pour la mairie de LYON peut s'engager.

ET APRES :

Mars 2007, RFF applique les décisions prises par son ministre de tutelle et commence à engager les discussions avec les élus et les organismes consulaires de notre territoire, ainsi courant Avril 2007 nous apprenons qu'il est possible qu'une ligne de fret ferroviaire traverse nos vallées.

C'est la renaissance de l'APPNV, le départ de notre mobilisation, le lancement de notre première grande manifestation publique. Le 07 Juillet 2007 nous étions près de 1000 personnes élus en tête de cortège à la S/Préfecture de Vienne.

C'est aussi notre première grande victoire puisqu'à l'issue de cette manifestation le 25 Septembre 2007 nos élus obtiennent de Dominique BUSSEREAU **la réintégration du Val d'Ozon dans les études de fuseaux.**

Le 08 Mars 2008 à Lapeyrouse nous étions encore près de 500 et en Avril **le Préfet acceptait l'intégration de Mrs NUCCI et GENTON (Conseiller Général de la Drôme) au Comité de Pilotage du CFAL.**

Mars 2008 l'échéance électorale de Lyon est fatale à Mr. PERBEN.

Le 31 Mai 2008 avant le Comité de Pilotage de Juin, à l'initiative de l'APPNV et d'ALTFER, nous étions près de 1500 personnes élus en tête de cortège dans les rues de Vienne et à la Sous Préfecture.

Nous exigeons : le strict respect de toutes les fonctionnalités du CFAL, l'équité de traitement entre tous les tracés potentiels et l'intégration de l'APPNV en comité de Pilotage.

Le 09 Juin l'APPNV **était invitée** par le Préfet de Région à participer au comité de Pilotage.

Le 04 Septembre Mr. Dominique BUSSEAU, par décision ministérielle :

- **confirme** le choix des 7 hypothèses de passage présentées au « Comité de Juin » avec analyse objective et complète des avantages et inconvénients sur chacun des fuseaux,
- **souligne** l'importance du hub ferroviaire de Sibelin qui doit être pris en compte dans l'étude,
- **demande** au Préfet de Région le lancement à l'automne 2008 d'une consultation publique sur les 7 fuseaux de passage.

LA CONSULTATION PUBLIQUE :

Après lecture attentive du « Dossier de Consultation » reçu en mairie vers le 24 Novembre nous organisations, le 29 Novembre, une réunion publique commune APPNV et Municipalité pour présenter à la population Primarettoise les principaux éléments de ce dossier consultable en Mairie ou auprès de l'APPNV.

De notre analyse il ressort que le tracé dit « LGV/Valloire » :

Ne permet pas d'assurer toutes les fonctionnalités demandées par le ministre, il ne répond donc pas au cahier des charges, il permet seulement le passage du fret dit « de transit » se rendant d'Espagne au Luxembourg ou en Italie.

Est le plus défavorable à l'agriculture. Par rapport aux tracés Nord trois fois plus de terrains sont détruits et trois fois plus de sièges d'exploitation sont impactés.

Est le plus pénalisant pour les populations, hors zones couvertes la population soumise aux nuisances est trois fois plus importante que pour les tracés Nord.

Est le plus pénalisant pour l'environnement. Il n'y a pas jumelage mais les pentes de la LGV et de la ligne fret étant très différentes c'est bien de 2 tracés dont il s'agit. Un tunnel de plus de 6 kms débouchant entre Moissieu et Primarette un peu avant la traversée de la D51. Le lit du Dolon détourné et abaissé d'une vingtaine de mètres.

Est deux fois plus cher que les tracés Nord et n'absorbe que 50% du trafic fret.

Ensemble disons :

Non au gaspillage de l'argent public,

Non à la construction d'une ligne qui n'apporte rien à notre territoire national,

Non au démantèlement de notre agriculture,

Non à la construction d'une ligne de fret dont l'intérêt n'a jamais été démontré,

Non au sacrifice de nos populations, nos vallées ne sont pas des couloirs de nuisances

Non aux coupures de territoire, tout le tracé doit être couvert et nos rivières sauvegardées.

OUI à une décision citoyenne qui garantisse la réponse à de réels besoins, intègre l'intérêt des populations et optimise l'utilisation des deniers publics.

Pour matérialiser notre refus un « cahier de doléances » a été déposé en Mairie et chez les commerçants il est disponible jusqu'au 31 Janvier, venez nombreux apposer votre signature sur ce document.

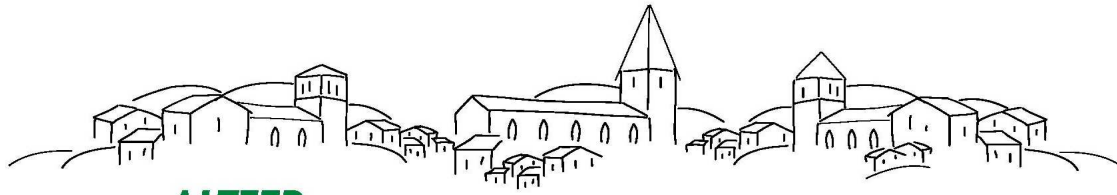
Chaque action de masse réussie nous a permis de gagner, pour marquer définitivement le but de la victoire soyons nombreux, très nombreux à participer à notre prochaine

Grande manifestation de masse le samedi 31 JANVIER 2009, départ à 14 heures de la gare de Vienne.

Pour cette grande manifestation unitaire, outre notre partenaire habituel l'association des élus ALTFER, se joindrons également à nous les autres associations d'opposition aux tracés Sud Viennois que sont les tracés : LGV-PLATEAU DE L'AMBALLAN et VEGA-SUD VIENNOIS. Ces deux tracés présentant des caractéristiques et des fonctionnalités proches des nôtres.

La crédibilité de l'APPNV tient du soutien que la population apporte à ses actions mais également du nombre de ses adhérents. Pensez à renouveler votre adhésion ou à nous rejoindre pour défendre notre territoire (Assemblée Générale prévue en janvier à Primarette).

L'Antenne locale de l'APPNV de **PRIMARETTE**.



ALTFER Association de Lutte contre le Tracé Ferroviaire des Elus Riverains

ALTFER

Association de lutte contre le Tracé Ferroviaire Des Elus Riverains

Non, notre lutte n'est pas achevée.

Non, le Nord Dauphiné n'est pas l'exutoire de la COURLY (communauté urbaine de Lyon).

Non, le chant des cigales ne troublera pas l'ardeur des fourmis. Nous ne creuserons pas d'avantage le déficit du budget du pays.

Oui, la consultation d'utilité publique en cours, nous permettra de réaffirmer notre point de vue.

Oui, nous redisons avec force que si le pays doit réaliser cet ouvrage, il est plus efficace de disposer des systèmes antibruit sur les lignes existantes

scandaleusement sous utilisées.

Non, il n'est pas raisonnable de dépenser des fortunes alors même que les caisses de l'état sont vides.

Oui, les rats des champs ont les oreilles aussi sensibles que les rats des villes et l'écureuil a suffisamment gaspillé nos réserves. Nous ferons appel à vous dans les semaines qui viennent. L'épreuve de force n'est pas notre ligne de conduite, vous participerez à nos cotés à une action qui permettra une décision objective. S'appuyant sur des arguments rationnels, le propre d'une démocratie est de décider sereinement;

D'ailleurs, de plus en plus de responsables sont conscients que le faux pas de l'ancien ministre des transports, orientant arbitrairement les études, est une plaisanterie qui commence à coûter cher.

Le Président d'ALTFER



Téléthon

5 ET 6 DECEMBRE 2008

Sa force, c'est vous !

La grande fête du TELETHON se termine et, en tant que Porteur de Projet, je ne peux qu'être très fière des Primarettois. Depuis plusieurs années le TELETHON s'installe à Primarette et ce grâce à la volonté d'un groupe d'habitants de notre commune, notre petite équipe s'agrandit chaque année. Le TELETHON chez nous n'est géré par aucune association.

Nous avons cette année, et à ce jour, récolté la somme de 5 425,00€. Cette somme nous la devons à la générosité de tous lors de nos diverses manifestations.

Nous avons pu apprécier notre nouvelle salle des fêtes le 26 octobre, à l'occasion de notre CONCERT INTER CHORALES, ce fut un après midi de choix. Les 4 chorales présentes nous ont enchantées.

Le vendredi 5 décembre, les enfants de l'école ont lâché leurs ballons sous un beau soleil et on a pu admirer leurs dessins sur le thème de la différence.

Le soir le groupe vocal LES FILS D'ARGENT nous a fait un petit récital de leurs œuvres à l'église et cette année nous avons innové avec 5 enfants du village qui nous ont montré de quoi ils étaient capables avec leurs instruments de musique.

La soirée s'est poursuivie avec un superbe spectacle de marionnettes offert par les nounous de la compagnie CLAPE-PETITS, la salle de la mairie était trop petite pour accueillir tous les enfants et leurs parents. Nous avons eu la visite du Père Noël, venu par les chemins avec son âne ; il a distribué des papillotes, emporté les lettres des enfants et il a promis une réponse à chacun.

A la salle des fêtes pendant ce temps là, les bonnes odeurs excitaient nos papilles : vin chaud, soupe de légumes, acras de morue, quiche, pizzas, crêpes, gâteaux , etc..

La soirée se terminait soit en jeux de cartes pour ceux qui le voulaient ou en chansons avec le karaoké. Le samedi matin, de très bonne heure, notre épicier Dom cuisinait les andouillettes au vin blanc, et à partir de 9H00 les gourmands étaient là pour déguster le lard cuit dans la soupe. D'autres faisaient leur petite marche dans la campagne.

Pendant ces deux journées, vous êtes venus nombreux admirer le stand artisanal très bien achalandé par les artistes-bricoleurs primarettois. Nous avons des prix très attractifs.

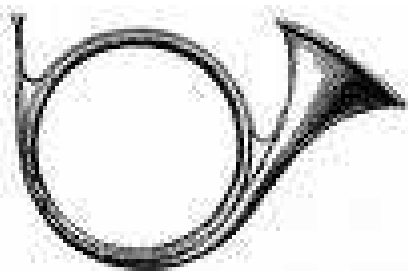
Voilà comment avec toutes les bonnes volontés on a pu atteindre cette superbe somme. J'ai compris il y a déjà plusieurs années que vous saviez être solidaire et que c'est grâce à cette solidarité que la recherche progresse. Désormais des enfants peuvent avoir espoir dans l'avenir. Mettons nous à leur place, nous qui avons des enfants, des petits enfants autour de nous ou dans notre entourage.

Aussi je vous donne rendez-vous l'année prochaine encore plus nombreux et toujours aussi généreux.

Pensez y *LA MALADIE NE PREVIENT PAS, ELLE ARRIVE ET IL FAUT L'ACCEPTER. ALORS SOYONS SOLIDAIRE EN PARTICIPANT AU TELETHON.*

A toutes et à tous encore MERCI

Le Porteur de Projet
Marie Paule GUILBAUD



A.C.C.A PRIMARETTE

Une gestion cynégétique probante et une sécurité accrue au cœur d'une chasse responsable

- L'A.C.C.A de Primarette garde son dynamisme et offre à tous ses membres actifs l'occasion de partager un bel espace naturel. La gestion de ce patrimoine est un atout pour construire l'avenir et garder l'opportunité de belles chasses. Les amateurs de petit gibier, comme de grand gibier, ont déjà pu trouver leur bonheur au gré de journées réussies. Plans de chasse et limitations programmées permettent un équilibre ou chacun sait se reconnaître.
- Les efforts consentis par nos bénévoles, dans l'installation de clôtures électriques, ou le suivi de limitation de dégâts, ne doivent pas faire oublier à tous les chasseurs l'importance d'une entente harmonieuse avec les mondes agricole et forestier.
- Notre passion est vivace et réalisable, sachons la préserver !

Des manifestations tout au long de l'année 2008 :

Boudins (janvier 2008), tir aux pigeons (juillet 2008), méchoui (août 2008), et concours de pétanque (septembre 2008).

Grâce aux bénévoles, le président et les membres du bureau ont su organiser ces festivités, qui étaient des points d'animation pour les habitants de la commune et pour ceux qui apprécient ces rendez-vous authentiques. Leur réussite est au bénéfice de toute l'association.

Invitez-vous à nos manifestations 2009 :

- Matinée boudins : 18 janvier 2009
- Assemblée générale : 10 mai 2009
- Tir aux pigeons : 11, 12, 13 et 14 juillet 2009
- Méchoui : 15 août 2009
- Concours de pétanque : 6 septembre 2009

Le bureau : Président : CHARRETON Hervé

Vice-président : FOURNIER Gerald

Trésorier: LANTHAUME Olivier

Secrétaire : BARBE Thierry

**Membres: DURIEUX Gilbert, SARRAZIN Edouard,
FEVRE Cédric, ROMATIF Jérémy, LADRET Gérard**

Le président et tous les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2009 et espèrent avoir de nouveau votre présence aux manifestations 2009.



A.D.M.R DU DOLON

L'AIDE A DOMICILE

EN MILIEU RURAL

L'association A.D.M.R du DOLON régie par la loi 1901, entièrement gérée par des bénévoles, répond aux demandes d'aides formulées par les familles, les personnes âgées ou handicapées quelles que soient les situations financières ou sociales. C'est l'aide à tous avec l'accompagnement des caisses d'allocations familiales, caisses de retraite ou des services du Conseil Général, A.P.A ou P.C.H.

(A.P.A : allocation personnalisée d'autonomie)

(P.C.H : prestation de compensation du handicap)

Nous ne sommes pas décideurs des aides financières allouées, c'est de la compétence des différents organismes. S'il y a dépassement des barèmes de ressources autorisant une prise en charge, il reste la possibilité de proposer un service mandataire.

Pour le SERVICE MANDATAIRE, le bénéficiaire reste l'employeur, mandaté par l'A.D.M.R pour l'exécution des tâches, tant administratives que ménagères.

L'association intervient sur le territoire des cinq communes qui constituent son domaine de compétence : Primarette, Revel-Tourdan, Pact, Moissieu sur Dolon, Bellegarde-Poussieu.

Elle emploie 22 salariées à temps partiel et 1 technicienne d'intervention sociale et familiale (T.I.S.F).

L'activité de l'année 2007 représente 24 879 heures de travail auprès de 154 personnes ou familles.

Le développement important et rapide de l'activité, plus de 7 500 heures en 3 ans, nous impose une réorganisation complète de notre gestion. A compter du 1 novembre 2008 nous avons, grâce à la compréhension et aux efforts fournis par la municipalité de PACT et de Madame Nicaise, Maire, loué un espace situé dans l'ancien presbytère..

Des travaux de nettoyage, peinture, revêtement de sols doivent être réalisés prochainement, si possible par les bénévoles, pour rendre ce local opérationnel début 2009.

Cet espace de bureau permettra de rassembler les dossiers et documents et aux bénévoles d'y travailler.

Comment nous organiserons nous ? Il est prématuré de répondre à cette question.

Il est certain que cette nouvelle disposition ne résoudra pas tous les problèmes, depuis longtemps nous avons ressenti le besoin de ce regroupement.

C'est une première étape, d'autres suivront impérativement après la modulation du temps de travail viendra la télégestion (les salariées seront équipées de boîtiers afin d'y enregistrer leurs heures de travail).

Toutes ces évolutions doivent améliorer la vie de l'association et surtout ne pas faire perdre de vue l'objectif, ni déshumaniser le service de l'aide à la personne.

Il est compréhensible que ce fonctionnement ne peut perdurer qu'avec le concours de personnes bénévoles, engagées, conscientes et convaincues des valeurs de solidarité et d'humanisme qui restent les bases fondatrices de l'aide à domicile.

Les responsables village, le secrétariat de mairie sont à votre disposition pour de plus amples renseignements.



Les conscrits ont eu le plaisir, cette année encore, de vous recevoir lors de leurs manifestations et la classe 2008 va bientôt laisser sa place à celle de 2009.

Les conscrits ont cette année organisé différentes manifestations :

La Matinée Langues de Bœuf a remporté encore une fois un franc succès.

La vogue annuelle et ses diverses animations :

Le repas convivial du vendredi soir suivi du karaoké, qui pour sa première édition, a rencontré une belle réussite !

La soirée mousse du samedi soir a attiré beaucoup de curieux et a plu à une grande majorité de personnes !

Le concours de pétanque du dimanche après-midi avec environ 35 doublettes s'est parfaitement déroulé sous un soleil radieux !

Et pour clore la fête nous avons pu admirer, malgré quelques gouttes, un splendide spectacle pyrotechnique.

Nous remercions les habitants de Primarette pour leur accueil et leur générosité lors de notre traditionnelle tournée de brioches.

Nous nous excusons de l'absence des stands de forains car comme vous nous l'avons appris qu'à la dernière minute.

Le Feu d'artifice a été totalement financé par les Conscrits de Primarette et les artisans-commerçants de la région de Beaurepaire.

Nous remercions également le plus patient d'entre nous, le plus dynamique, le plus sympathique, et le plus sobre chauffeur : **NANARD** (Bernard Petit de son nom), qui pour sa dernière année, a encore assuré !!!

Un **ENORME MERCI** à lui !!!!!

Toutes les personnes nées en 90-91-92 peuvent contacter Faure Benoit au 06-74-83-11-06 ou par mail à benoit.faure-gm@enise.fr si elles sont intéressées pour faire partie des Conscrits.

Le Bureau 2008:

Président : Faure B., **Vice Président** : Géroli J.,

Trésorière : Moreno A.,

Secrétaire : Genève P., **Vice Secrétaire** : Peyron M.

Membres : Piolat A., Mico M., Chatain M., Lantheaume J.



Les Conscrits

Calendrier prévisionnel des Manifestations et Festivités des Associations Primarettoises 2009

JANVIER

Jeudi 8 : Fils d'argent assemblée générale
+ repas chez Lucas
Vendredi 16 : F.N.A.C.A. tirage des rois
Dimanche 18 : ACCA Matinée Boudin
Samedi 31 : C.D.F.P. soirée spectacle
Samedi 17 : Mairie - CCAS Vœux du Maire à 11h00

FEVRIER

Dimanche 8 : FCC tirage des rois à Poussieu
Dimanche 8 : CDFP concours coinche
Samedi 14 : FNACA concours de belote
Samedi 21 : FCC concours de coinche à Moissieu

MARS

Samedi 7 : Sou des Ecoles Vente des bugnes
Samedi 14 : F.N.A.C.A Repas annuel à Montseveroux
(salle du château)
Jeudi 19 : F.N.A.C.A à 17h30 commémoration
du cessez le feu en Algérie
Jeudi 26 : C.D.F.P. Festival d'humour
Dimanche 29 : Sou des Ecoles Vide greniers
à préciser : Fils d'argent Réunion des Clubs
des Aînés Ruraux

AVRIL

Samedi 25 : C.D.F.P. Marche nocturne
Samedi 25 : F.C.C Soirée Dansante à Beaurepaire
Dimanche 26 : Mairie - CCAS Marché producteurs
Date à préciser : Conscrits Matinée dégustation

MAI

Dimanche 10 : ACCA Assemblée Générale
Samedi 16 : C.D.F.P. Concert de musique
Vendredi 29 : F.C.C Tournoi vétéran à Poussieu
Samedi 30 : F.C.C Tournoi jeunes à Poussieu
Dimanche 31 : F.C.C Tournoi féminin à Poussieu

JUIN

Samedi 20 : Sou des Ecoles Kermesse
Dimanche 21 : C.D.F.P. Rallye pédestre
et fête de la musique



JUILLET

11, 12, 13 et 14 juillet : ACCA Tir aux Pigeons
Date à préciser : Conscrits Concours de pétanque

AOUT

Samedi 15 : ACCA Méchoui
28 - 29 - 30 août : Conscrits Vogue annuelle

SEPTEMBRE

Vendredi 4 : C.D.F.P. Marche semi-nocturne
Dimanche 6 : ACCA Concours de pétanque
Vendredi 18 : F.N.A.C.A 17h Réunion de secteur
Date à préciser : Sou des Ecoles Assemblée
Générale

OCTOBRE

Vendredi 2 : F.N.A.C.A Assemblée Générale à
Moissieu sur Dolon
Vendredi 16 : C.D.F.P. Assemblée Générale
salle d'animation
Dimanche 18 : Sou des Ecoles Dégustation
surprise

NOVEMBRE

Dimanche 8 : F.N.A.C.A matinée boudin,
lieu à définir
Samedi 14 : C.D.F.P. Concours de chant
Dimanche 22 : Sou des Ecoles LOTO à partir de 14h
Date à préciser : Conscrits Assemblée Générale

DECEMBRE

Vendredi 4 et samedi 5 : Téléthon
Samedi 5, 12 et 19 : Sou des Ecoles Vente de sapins
Dimanche 13 : Fils d'argent Matinée boudin
Samedi 19 : Mairie - CCAS Soirée cabaret



MAIRIE

Tél : 04.74.84.57.27

fax : 04.74.79.51.50

mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr

Ouverture au public :
le lundi et le mercredi
de 8 h 30 à 11 h
le vendredi de 16h à 18h
le samedi de 8h30 à 11h
Madame le Maire reçoit le matin
sur rendez-vous .

DECHETTERIES

BEAUREPAIRE
04.74.84.61.81

Lundi
9h-11h45 / 14h-17h45
Mercredi
9h / 11h45
Jeudi
14h / 17h45
Vendredi
9h / 11h45
Samedi
9h-11h45 / 14h-17h45

VALLEE DE LA VAREZE
04.74.20.39.16

Mardi
15h / 17h45
Mercredi
15h / 17h45
Jeudi
9h / 11h45
Vendredi
15h / 17h45
Samedi
8h-12h15 / 13h30-17h45



TELEPHONES UTILES

Mairie - PRIMARETTE	04 74 84 57 27
Ecole Primaire	04 74 84 54 69
Ecole Maternelle	04 74 84 56 83
Agence Postale	04 74 84 57 30
Stade Communal - PRIMARETTE	04 74 84 51 48
Gendarmerie - BEAUREPAIRE 17	04 74 84 60 17
Centre de Secours 18	04 74 31 47 18
Ambulances Beaurepairoises	04 74 84 75 86
Ambulances des Arcades - BEAUREPAIRE	04 74 79 78 78
Maison Médicale - BEAUREPAIRE	04 74 79 19 19
Drs DUPERAT - EYMERY - GILIBERT - RAMON	
Dr BARRAL-CADIERE Pierre - BEAUREPAIRE	04 74 84 67 38
Drs LOPEZ Béatrice et Diego - JARCIEU	04 74 84 85 14
Cabinet SOINS-INFIRMIERS - BEAUREPAIRE	04 74 84 65 34
Hôpital LUZY-DUFEILLANT - BEAUREPAIRE	04 74 29 72 58
Hôpital LUCIEN HUSSEL - VIENNE	04 74 31 33 33
Clinique TRENEL - STE COLOMBE	04 74 53 72 72
Clinique ST-CHARLES - ROUSSILLON	04 74 29 28 28
Maison de Retraite - BEAUREPAIRE	04 74 79 20 90
Assistante Sociale D.I.S.S.	04 74 84 71 23
E.D.F. - 38150 - ROUSSILLON	08 36 67 13 38
E.D.F. - 07100 - ANNONAY	08 10 65 96 67
Maison de l'eau - MOISSIEU	04 74 79 50 12
Pipe-line - 26600 - CHANOS-CURSON	04 75 07 30 54
Gaz de France - BRIGNAIS	04 78 71 27 00
France Telecom Dépannage	10 13
O.P.A.C. - 38000 - GRENOBLE	04 76 20 50 50
Cadastre Hôtel des Impôts - 38200 - VIENNE	04 74 31 12 68
Centre des Impôts - 38260 - LA COTE St-ANDRE	04 74 20 20 88
Trésor Public - 38270 - BEAUREPAIRE	04 74 79 19 99
Préfecture de l'Isère - 38000 - GRENOBLE	04 76 60 34 00
Sous-Préfecture - 38200 - VIENNE	04 74 53 26 25
Com de Communes du Territoire de BEAUREPAIRE	04 74 84 67 29
Office de Tourisme du Territoire de BEAUREPAIRE	04 74 84 68 84
Collège JACQUES BREL	04 74 84 62 95
École Privée LUZY-DUFEILLANT	04 74 84 61 61
Caisse Primaire d'Assurances Maladie - VIENNE	0820900 900
Mutualité Sociale Agricole - 38200 - VIENNE	04 74 85 98 54
Mission Locale Rurale de la Bièvre - BEAUREPAIRE	04 74 79 11 05